

# Société des Hispanistes Français de l'Enseignement Supérieur

[http:// www.hispanistes.org](http://www.hispanistes.org)

## *Le mot de la Présidente*

Pessac le 7 novembre 2008

Chers collègues,

La SHF a été intensément sollicitée au cours de ces derniers mois par l'actualité universitaire. Sur le dossier de l'évaluation récurrente des enseignants chercheurs, elle a été représentée par Thomas Gomez à la première réunion organisée par l'AERES le 19 juin sur les critères de cette évaluation, tout particulièrement la bibliométrie. Christian Boix et Geneviève Champeau étaient présents à la seconde, qui s'est tenue le 18 septembre et a débouché sur le renoncement (au moins pour un an) à l'établissement d'une liste de revues classée pour les langues, les lettres et les arts.

Les inquiétudes soulevées par la réforme de la formation des enseignants et leur recrutement ont motivé l'envoi d'une lettre à Xavier Darcos, proposée par la SHF et signée par les présidents de l'agrégation externe et interne ainsi que du CAPES externe. À la suite de la réunion du comité du 18 octobre, j'ai adressé à X. Darcos une nouvelle lettre portant à sa connaissance la position arrêtée par la SHF et lui demandant à être représentée dans la commission qui fixerait la nature des épreuves du nouveau CAPES. Trois représentants de la SHF seront reçus le 21 novembre par son chef de cabinet, M. Sherringham. Parallèlement, et à l'initiative de la SHF, a été adressée à Mme Péresse une lettre sur la « mastérisation » des concours, signée par cinq associations : la SHF, la SAES (Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur), l'AGES (Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur), la SIES (Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur) et l'AFEA (Association Française des Études Américaines).

La SHF a également dû intervenir pour la défense de l'enseignement de la langue espagnole. Plusieurs démarches ont été entreprises, sans succès, auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, du Recteur de l'académie d'Orléans, de l'inspection générale et régionale pour la défense de sixièmes bilangues dans plusieurs établissements du Loiret. Elle est intervenue auprès du ministre de l'Éducation Nationale par une lettre du 12 juillet pour manifester l'inquiétude que faisait naître chez les lusistes l'absence de publication du programme du concours pour la session 2009. Plus récemment, elle a entrepris une démarche commune avec l'AGES et la SIES, dans un courrier adressé au Président du Conseil d'État et un autre à la Garde des Sceaux, pour s'élever contre la suppression de toute autre langue que l'anglais à l'épreuve obligatoire de langue vivante du concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature. Une telle mesure est contraire au principe de la diversité des langues enseignées et ne peut qu'avoir de fâcheuses incidences sur l'enseignement des langues dans les cursus de Droit.

Vous trouverez sur le site de la SHF des documents relatifs à ces différents dossiers.

Le comité de la SHF a décidé de maintenir le nombre de dix bourses offertes aux doctorants et le montant de 500 euros pour les missions en Espagne, de 1000 pour les missions en Amérique Latine. Les informations relatives à la campagne 2009 sont disponibles sur le site de notre société.

Deux manifestations scientifiques sont organisées au cours de la présente année universitaire. Un colloque SHF / ENS / APFUE (Asociación de Profesores de la Universidad Española) intitulé *La culture de l'Autre : l'enseignement des langues à l'université*, qui se tiendra à Lyon du 26 au 29 novembre 2008, dans les locaux de l'ENS-LSH, et au cours duquel seront présentées deux conférences plénières et 59 communications. Du 14 au 16 mai 2009 se tiendra le trente-quatrième congrès de la SHF, organisé par l'université de Paris IV, sur le thème suivant : *Cultures lusophones et hispanophones : penser la Relation*. Le comité du 18 octobre a choisi, pour les prochaines journées d'étude la candidature de l'université de Reims, la date des 20 et 21 mai 2010 et la thématique de l'enseignement des langues dans l'hispanisme français.

Les mois à venir s'annoncent encore très chargés. Je souhaite qu'en cette période de réformes multiples et d' « autonomie » des

établissements, la SHF puisse être une force de proposition et un lien entre les hispanistes des différentes universités.

Bien cordialement  
Geneviève Champeau